



## PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 6 mai 2008 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau ainsi que mesdames et messieurs les conseillers-ères Frank Thérien, André Laframboise, Alain Riel, Alain Pilon, Patrice Martin, Louise Poirier, Pierre Philion, Denise Laferrière, Simon Racine, Denis Tassé, Luc Angers, Joseph De Sylva, Richard Côté, Aurèle Desjardins, Yvon Boucher, Luc Montreuil et Jocelyne Houle.

Sont également présents, monsieur Michel Tremblay, M<sup>c</sup> Suzanne Ouellet, greffier, ainsi que mesdames et messieurs André Bonneau, Luc Bouvier, Louis Cabral, André Cadieux, Nicole Dumoulin, Louis-Paul Guindon, Catherine Marchand, Marie-Claude Martel, Marc Pageau, Lucie Poulin, Martin Potvin, Gilles Sabourin et Carole St-Arnaud Gaboury.

**CP20080506-P1**

### **REPRISE DES PONTS ET STRUCTURES PAR LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS**

**9 h 30** – Monsieur Jacques Filion du ministère des Transports du Québec présente les éléments de la prise en charge par le gouvernement de la gestion des ponts municipaux décrétée en décembre 2007 pour les municipalités de 100 000 habitants et moins (décret 1176-2007).

Les responsabilités réciproques du ministère et de la Ville sont exposées.

**Monsieur le conseiller Luc Montreuil prend son siège.**

Une entente formelle encadrant ces responsabilités, sera déposée ultérieurement afin d'être entérinée.

De plus, est également fait mention du programme de remboursement par le gouvernement, des dépenses touchant les réparations sur les ponts effectuées par les municipalités dans le cadre du programme SOFILQ.

**Monsieur le conseiller Pierre Philion prend son siège.**

**CP20080506-P2**

### **MÉMOIRE DE LA VILLE – RÉFORME DE LA LOI SUR LES BIENS CULTURELS**

**10 h 45** – Madame Catherine Marchand et monsieur Louis Cabral présentent le mémoire de la Ville de Gatineau « Un regard neuf sur le patrimoine culturel » qui sera présenté le 26 mai prochain dans le cadre du processus de consultation sur la réforme de la *Loi sur les biens culturels*.

### **RECOMMANDATIONS :**

**CP-CL-2008-024**

Que ce comité recommande au conseil d'adopter le mémoire préparé par le Service des arts, de la culture et des lettres dans le cadre du processus de consultation sur la réforme de la *Loi sur les biens culturels* mené par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec.

**CP-CL-2008-025**

Que ce comité recommande au conseil d'autoriser le Service des arts, de la culture et des lettres à soumettre ce mémoire à l'audience publique qui se tiendra à Gatineau le 26 mai 2008.

Les recommandations **CP-CL-2008-024** et **CP-CL-2008-025** sont acceptées à l'unanimité.

Conséquemment, le projet de résolution numéro 70543 sera déposé pour adoption à la séance du conseil municipal du 20 mai 2008.

Demande est faite à l'effet qu'un membre du personnel du Module de l'urbanisme et du développement durable soit présent lors de l'audience publique organisée par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec le 26 mai prochain.

**Fin du comité plénier public à 11 h 35.**

---

**M<sup>c</sup> SUZANNE OUELLET**  
**Greffier**  
**Service du greffe**